

ROYAL SERVICE

Optez pour la plus royale de nos formules assistance et assurances voyages, valable dans le monde entier.

Assurance annulation	<ul style="list-style-type: none"> Couverture All Risk pour toute raison soudaine, imprévisible et matériellement justifiable qui rend le voyage impossible tel que décrit dans nos conditions générales Pour entre autre : maladie, accident, décès ou licenciement Jusqu'à € 3.500/personne et max € 14.000/police/année assurée 25% de franchise pour toute raison non mentionnée dans nos conditions générales Jusqu'à 2 dossiers d'annulation par police et année assurée
Voyage de compensation	<ul style="list-style-type: none"> Interruption de voyage et retour anticipé pour raison médicale, voyage de compensation jusqu'à € 3.500/personne et max € 14.000 par police/année
Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie, accident ou décès - sports moteur inclus Frais de suivi médical dans le Belux jusqu'à € 6.250/personne, suite à un accident à l'étranger Frais de recherche et de secours jusqu'à € 15.000/personne Remboursement des activités sportives réservées ainsi que du matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation Garanties ski incluses Prolongation et amélioration des conditions de séjour sur prescription médicale Assistance par un proche en cas d'hospitalisation à l'étranger d'un mineur ou d'un voyageur seul. Retour anticipé de l'étranger pour motif impérieux Couverture de catastrophe : prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max € 120/jour
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none"> Couvert jusqu'à € 2.500/personne en cas de dégâts ou vol Objets de valeur incl. GSM, laptop et matériel de sport jusqu'à € 1.250/personne Achats de 1^{er} nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 625/personne
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un accident à l'étranger

Assistance véhicule en Europe (sans limite d'âge du véhicule)	<ul style="list-style-type: none"> 2 véhicules assurés Dépannage et remorquage depuis le domicile Caravane et remorque assurées gratuitement Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques Nuitées d'hôtel sup. en attente de réparation sur place Voiture de remplacement (max Cat.D): max.5 jours en Belgique et max 10 jours à l'étranger
Annulation de « Event Ticket »	<ul style="list-style-type: none"> Annulation d'un « Event Ticket » jusqu'à € 500/personne et max.€ 2.000/police/année assurée
Assistance Vélo en Europe	<ul style="list-style-type: none"> Assistance en cas d'accident, de panne ou de vol de votre propre vélo
Rachat de franchise voiture ou moto de location	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à max. € 2.000
Prime pour 1 personne	€ 599
Prime pour 2 personnes	€ 739
Prime par famille	€ 799
Véhicule supplémentaire (max. 4 Sup)	€ 69

A partir du 4^e mois consécutif à l'étranger: 40€/mois /police



GOLD SERVICE

Bénéficiez d'une large couverture en cas d'annulation et voyagez sereinement grâce à notre service d'assistance, pour vous et votre famille, en Europe comme dans le monde entier ainsi que l'assistance véhicule en Europe.

Assurance annulation	<ul style="list-style-type: none"> Couverture en cas, e.a. de maladie, décès, accident, aggravation imprévisible d'une maladie préexistante ou licenciement Jusqu'à € 2.500/personne/dossier et max. € 10.000/ police par année d'assurance Jusqu'à 2 dossiers d'annulation par police et par année d'assurance
Compensation des jours de voyage non profités	<ul style="list-style-type: none"> Interruption de voyage et retour anticipé pour raison urgente couverte, compensation de max. € 2.500/personne et jusqu'à max. € 10.000 par police pour les jours de voyage non profités
Assistance Personnes	<ul style="list-style-type: none"> Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie, accident ou décès Frais de suivi médical dans le Belux jusqu'à € 6.250/personne suite à un accident à l'étranger Frais de recherche et de secours jusqu'à € 6.250/personne Remboursement des activités sportives réservées ainsi que le matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation Garanties ski incluses Prolongation et amélioration des conditions de séjour sur prescription médicale Assistance par un proche en cas d'hospitalisation à l'étranger d'un mineur ou d'un voyageur seul Retour anticipé de l'étranger pour motif impérieux Couverture de catastrophes : prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max. € 120/jour
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none"> Couvert jusqu'à € 2.000/personne en cas de dégâts ou vol Objets de valeur incl. GSM, laptop et matériel de sport jusqu'à € 1.000/personne Achats de 1^{er} nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 500/personne.
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un accident à l'étranger

Assistance véhicules	<ul style="list-style-type: none"> 2 véhicules assurés Dépannage et remorquage depuis le domicile Caravane et remorque assurées gratuitement Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques Nuitées d'hôtel sup. en attente de réparation sur place Voiture de remplacement (Cat.B): max. 5 jours en Belgique et max. 10 à l'étranger 	
	Europe +bassin méditerranéen	Monde entier
Prime pour 1 personne	€ 359	€ 489
Prime pour 2 personnes	€ 409	€ 559
Prime par famille	€ 469	€ 619
Véhicule supplémentaire (max. 2 Sup)	€ 59	

A partir du 4^e mois consécutif à l'étranger: 40€/mois/police



TRAVEL SERVICE

Bénéficiez d'une large couverture en cas d'annulation et voyagez sereinement grâce à notre service d'assistance, pour vous et votre famille, en Europe et le monde entier.

Assurance annulation	<ul style="list-style-type: none"> Couverture en cas, et de maladie, décès, accident ou licenciement Jusqu'à € 2.500/personne/dossier et max. € 10.000/ police par année d'assurance Jusqu'à 2 dossiers d'annulation par police et par année d'assurance 	
Compensation des jours de voyage non profités	<ul style="list-style-type: none"> Interruption de voyage et retour anticipé pour raison urgente couverte, compensation de max. € 2.500/personne et jusqu'à max. € 10.000 par police pour les jours de voyage non profités 	
Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie, accident ou décès Frais de suivi médical dans le Belux jusqu'à € 6.250/personne suite à un accident à l'étranger Frais de recherche et de secours jusqu'à € 6.250/personne Remboursement des activités sportives réservées ainsi que le matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation Garanties ski incluses Prolongation et amélioration des conditions de séjour sur prescription médicale Assistance par un proche en cas d'hospitalisation à l'étranger d'un mineur ou d'un voyageur seul Retour anticipé de l'étranger pour motif impérieux Couverture de catastrophes : prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max. € 120/jour 	
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none"> Couvert jusqu'à € 2.000/personne en cas de dégâts ou vol Objets de valeur incl. GSM, laptop et matériel de sport jusqu'à € 1.000/personne Achats de 1^{er} nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 500/personne 	
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un accident à l'étranger 	
	Europe +bassin méditerranéen	Monde entier
Prime pour 1 personne	€ 249	€ 379
Prime pour 2 personnes	€ 299	€ 449
Prime par famille	€ 359	€ 509

PLUS DE
250.000 CLIENTS
CHOISISSENT DÉJÀ
ALLIANZ ASSISTANCE



OSEZ
REPOUSSER
LES LIMITES

Formules annuelles assistance
et assurances voyage 2019

FULL SERVICE

Voyagez sereinement grâce à notre service d'assistance, pour vous et votre famille, en Europe comme dans le monde entier ainsi que pour votre véhicule en Europe.

Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie, accident ou décès Frais de suivi médical dans le Belux jusqu'à € 6.250/personne suite à un accident à l'étranger Frais de recherche et de secours jusqu'à € 6.250/personne Remboursement des activités sportives réservées ainsi que le matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation Garanties ski incluses Prolongation et amélioration des conditions de séjour sur prescription médicale Assistance par un proche en cas d'hospitalisation à l'étranger d'un mineur ou d'un voyageur seul Retour anticipé de l'étranger pour motif impérieux Couverture de catastrophes : prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max. € 120/jour 	
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none"> Couvert jusqu'à € 2.000/personne en cas de dégâts ou vol Objets de valeur incl. GSM, laptop et matériel de sport jusqu'à € 1.000/personne Achats de 1^{er} nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 500/personne 	
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un accident à l'étranger 	
Assistance véhicules	<ul style="list-style-type: none"> 1 véhicule assuré Dépannage et remorquage depuis le domicile Caravane et remorque assurées gratuitement Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques Nuitées d'hôtel sup. en attente de réparation sur place Voiture de remplacement (Cat.B): max. 5 jours en Belgique et max. 10 à l'étranger 	
	Europe +bassin méditerranéen	Monde entier
Prime pour 1 personne	€ 209	€ 319
Prime pour 2 personnes	€ 239	€ 369
Prime par famille	€ 269	€ 399
Véhicule supplémentaire (max. 2 Sup)	€ 59	



CLASSIC SERVICE

Voyagez sereinement grâce à notre service d'assistance, pour vous et votre famille, en Europe comme dans le monde entier.

Assistance personnes	<ul style="list-style-type: none"> Frais médicaux illimités et frais de rapatriement en cas de maladie, accident ou décès Frais de suivi médical dans le Belux jusqu'à € 6.250/personne suite à un accident à l'étranger Frais de recherche et de secours jusqu'à € 6.250/personne Remboursement des activités sportives réservées ainsi que le matériel de sport en cas de rapatriement ou d'hospitalisation Garanties ski incluses Prolongation et amélioration des conditions de séjour sur prescription médicale Assistance par un proche en cas d'hospitalisation à l'étranger d'un mineur ou d'un voyageur seul Retour anticipé de l'étranger pour motif impérieux Couverture de catastrophes : prolongation de séjour en cas de catastrophe naturelle, attentat terroriste ou grève sauvage pendant max. 5 jours et max. € 120/jour 	
Assurance bagage	<ul style="list-style-type: none"> Couvert jusqu'à € 2.000/personne en cas de dégâts ou vol Objets de valeur incl. GSM, laptop et matériel de sport jusqu'à € 1.000/personne Achats de 1^{er} nécessité en cas de livraison tardive des bagages jusqu'à € 500/personne 	
Capital accident de voyage	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à € 12.500/personne en cas d'invalidité permanente ou de décès suite à un accident à l'étranger 	
	Europe +bassin méditerranéen	Monde entier
Prime pour 1 personne	€ 129	€ 239
Prime pour 2 personnes	€ 159	€ 289
Prime par famille	€ 189	€ 319

MOBILITY SERVICE

Assistance complète pour votre véhicule depuis votre domicile et en Europe.

Assistance véhicules	<ul style="list-style-type: none"> 1 véhicule assuré Dépannage et remorquage depuis le domicile Caravane et remorque assurées gratuitement Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques Nuitées d'hôtel sup. si dépannage sur place Voiture de remplacement (Cat.B): max. 5 jours en Belgique et max. 10 à l'étranger
Prime	€ 119
Véhicule supplémentaire (max. 2 Sup)	€ 99



QUE SIGNIFIE POUR NOUS ...



ASSISTANCE PERSONNES

En fonction de votre choix de couverture au niveau géographique:

- Frais médicaux nécessaires illimités à l'étranger;
- Rapatriement en cas de maladie, accident ou décès;
- Prolongation de séjour ou amélioration des conditions séjour sur prescription médicale;
- Frais de suivi médical dans le Belux jusqu'à € 6.250 par personne suite à un accident à l'étranger;
- Assistance par un proche en cas d'hospitalisation à l'étranger d'un mineur ou d'un voyageur seul;
- Retour anticipé de l'étranger pour motif impérieux;
- Frais de recherche et de sauvetage à l'étranger (le montant est défini par votre choix de police),
- Garanties ski incluses

ASSISTANCE VEHICULES

- Dépannage et remorquage en Europe et même depuis votre domicile;
- Caravane et remorque assurées gratuitement;
- Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages et des animaux domestiques ;
- Nuitées supplémentaires en attente de réparation sur place.
- Pas de limite d'âge du véhicule.

JOURS ET VOYAGE DE COMPENSATION

Lors d'une interruption prématurée de votre voyage, les jours non profités seront compensés dans notre Gold Service et Travel Service.

La police Royal Service prévoit le remboursement du montant total du voyage, en cas de rapatriement pour raison médicale, des assurés d'une même famille sous la même police.

OÙ SUIS-JE ASSURÉ.E ?

- les garanties "Annulation" et "Jours et voyage de compensation": le monde entier.
- Les garanties "Assistance Personnes", "Bagages" et "Capital Accident de voyage": en dehors du domicile, dans la zone géographique choisie lors de la souscription de la police, c-à-d:
 - "L'Europe (incl. les îles Canaries, Madère et les Açores) + le bassin méditerranéen (les pays situés sur le pourtour de la mer Méditerranée)
 - "le monde entier"
- La garantie "Assistance véhicules": à partir de votre domicile et sur le continent Européen (sauf la C.E.I.), au Royaume Uni (Grande-Bretagne + Irlande du Nord), en Irlande et sur les îles de la Méditerranée. (à Chypre n'est couverte que la zone géographique de la République de Chypre).

PRIMES

- Valable pour des séjours à l'étranger de maximum 3 mois consécutifs (92 jours)
- Prolongation de la durée de séjour possible dans les formules Royal Service et Gold Service

NOTION DE "FAMILLE"

Nos primes familiales sont valables pour :

- les membres d'une famille domiciliés sous le même toit ;
- Les enfants à charge fiscalement et les enfants mineurs issus d'un mariage dissout qui ne vivent pas sous le même toit ;
- Les petits-enfants mineurs qui accompagnent leurs grands parents, qui ne vivent pas sous le même toit qu'eux et dont les parents ne voyagent pas.
- Maximum 7 personnes

QUAND SOUSCRIRE LE CONTRAT?

Les contrats Royal Service, Gold Service et Travel Service qui incluent une garantie annulation, doivent être souscrits avant ou au moment de la réservation du voyage qui doit être couvert. Les contrats annuels Full Service et Classic Service doivent être souscrits au plus tard la veille du départ afin de pouvoir jouir de la garantie. Mobility service prend cours le lendemain de la souscription de la police.

QUI PEUT SOUSCRIRE?

Toute personne majeure et domiciliée en Belgique ou au Grand Duché de Luxembourg peut souscrire une police.

www.allianz-assistance.be
Allianz Partners
AWP P&C S.A. Belgian Branch
rue des Hirondelles 2
1000 Bruxelles, Belgique

Agréé sous le code 2769

Tél: + 32 2 290 64 68

Vous souhaitez formuler une plainte ? Prenez contact avec notre service Quality via quality.be@allianz.com ou prenez contact avec l'Ombudsman des assurances via info@ombudsman.as ou par courrier au Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Toutes les assurances souscrites sont soumises au droit belge.

Ce document est un résumé sans valeur contractuelle. Pour toutes informations complémentaires veuillez vous référer aux conditions générales www.allianz-assistance.be